

Le CDI

Un lieu de travail :

- ❖ Où le silence est de rigueur dans la grande salle
- ❖ Où s'impose le respect des personnes et du matériel

Heures d'ouvertures

Lundi : 8h00 / 18h00
Mardi : 8h00 / 18h00
Mercredi : 8h00 / 12h00
Jeudi : 8h00 / 18h00
Vendredi : 8h00 / 18h00

(Susceptible d'être modifié)

Quelques consignes :

- ❖ S'inscrire sur le cahier des présences
- ❖ Ranger les tables et les chaises en sortant
- ❖ Eteindre les ordinateurs après utilisation

Quelques interdictions

- ❖ Ne pas manger, ne pas boire
- ❖ Ne pas utiliser le portable

❖ Pour consulter les revues archivées il est indispensable d'utiliser E-sidoc.

- ❖ Les déposer dans la corbeille retour après utilisation
- ❖ Pour accéder à E-sidoc : www.0131862d.fr

Modalités de prêt :

- ❖ Les ouvrages documentaires et les fictions peuvent être empruntés pour une durée de 2 à 3 semaines.
- ❖ Les revues ne font pas l'objet de prêt.
- ❖ Ne pas oublier d'enregistrer le prêt
- ❖ Ne pas oublier de déposer la fiche

Un lieu de travail :

- ❖ Où l'on peut accéder à l'information

La recherche documentaire

Un lieu = Le CDI

1 fonds documentaire
(papier et multimédia)

1 outil
=
E-sidoc

1 logiciel
=
BCDI

Accès aux documents classés selon différents systèmes

Documentaires

Fictions

Revues

Classification DEWEY
10 grandes classes

Ordre alphabétique
Du nom de l'auteur

Nom de la revue
Année
N° de parution

Accès à l'information

Un espace réservé à l'orientation

- ❖ Un abonnement aux collections de l'ONISEP
- ❖ Un abonnement aux fiches CIDJ
- ❖ Un abonnement à la revue l'ETUDIANT

Un lieu ouvert sur le monde

❖ Des abonnements à de nombreux magazines : Alternatives économiques, Courrier International, Beaux-Arts, Documentation photographique, Géo magazine, Histoire, L'OBS, le Monde, NRP lycée, Philosophie magazine, Le Point, Science et Avenir, Science et Vie...

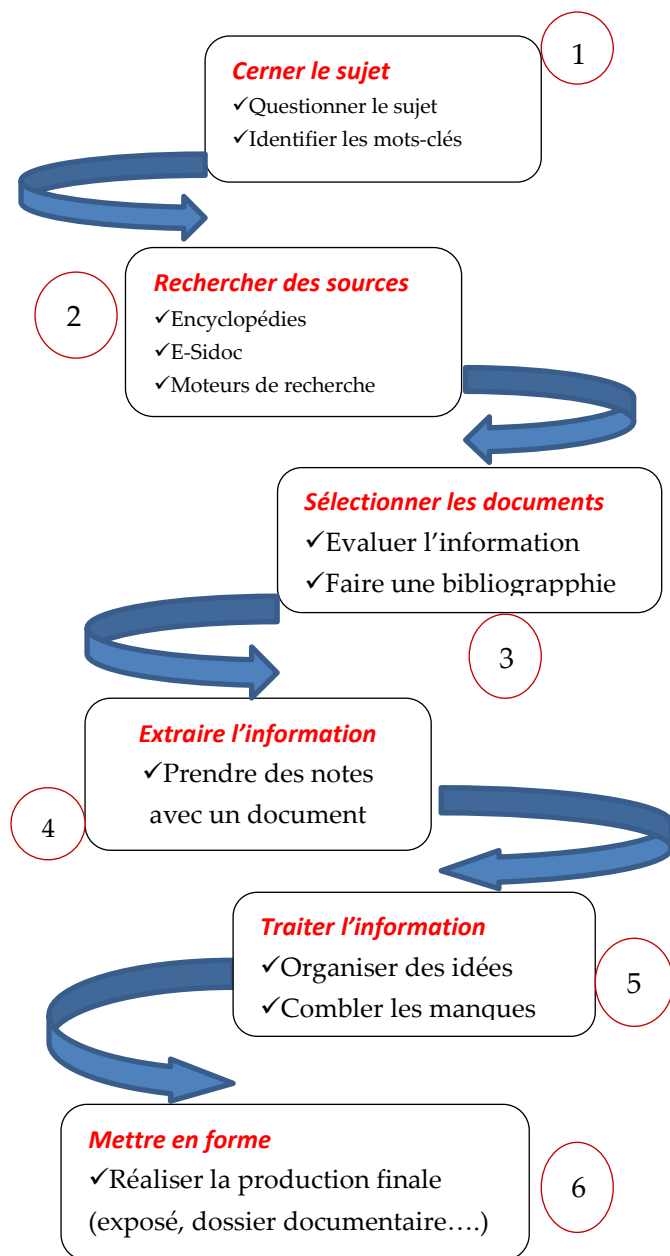
❖ Une connexion à Internet :

www.admission-postbac.fr, www.jeunes.gouv.fr, www.lesite.tv

❖ Des partenaires extérieurs :

Bibliothèque MEJANES, Institut de l'Image, Librairie GOULARD, Librairie PROVENCE....

◆ Les 6 étapes de la recherche



Plagiat – Citation

D'après Letrucq Sandrine. *Plagiat et citation.*

Fiche Intercdi. Intercdi 249, p 63

Le Plagiat

Le plagiat consiste à copier le contenu d'un document sans en indiquer les sources. Copier-coller un extrait tel quel, sans en indiquer les sources est un délit puni.

La citation

Elle sert à apporter une légitimité à un raisonnement en s'appuyant sur la caution d'un auteur.

Citation indirecte

Reprendre les idées d'un auteur, en les exprimant de manière personnelle, en mentionnant les références du document et de son auteur.

Citation directe

Reproduire exactement ce que l'auteur écrit en respectant chaque mot, la ponctuation...

Les références bibliographiques

Les revues : AUTEUR, Prénom. *Titre de l'article*. Titre du périodique, date de parution, N°, page.

Les livres documentaires : AUTEUR, Prénom. *Titre*. Éditeur, lieu, date d'édition.

Les articles d'une encyclopédie : *Titre de l'article*. *Titre de l'ouvrage*. Éditeur, date d'édition.

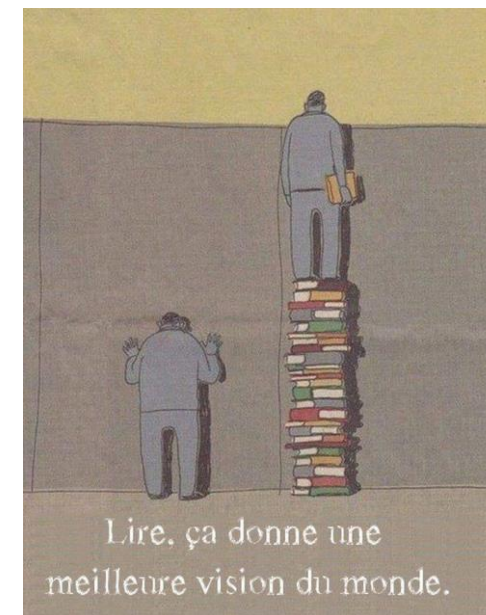
Les Adresses Internet :
<http://www.nom.domaine>

CDI

Lycée du Sacré Cœur

29, rue Manuel

13100 Aix en Provence



Professeurs documentalistes :

Mme Lafiteau /Mr Solt

2017/2018